

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL
INTERCOMMUNAL DU SDIS GLAND-SERINE DU
11 SEPTEMBRE 2024**

Communes membres : Begnins, Burtigny, Coinsins, Gland, Le Vaud, Vich.

Présences : quorum atteint.

Le Conseil Intercommunal

Vu Préavis 04/2024 – Budget 2025

Ouï Le rapport de la Commission de gestion et des finances.

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

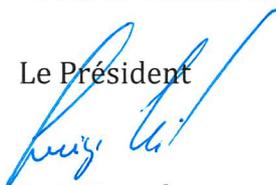
Décide :

- ❖ d'accepter le préavis 04/2024 – Budget 2025

Conformément aux articles 112 et ss. LEPD : La demande de référendum doit être annoncée par écrit au Préfet du district de Nyon dans un délai de 10 jours, qui suivent la publication dans la FAO.

Pour le Conseil intercommunal du SDIS Gland-Serine :

Le Président


Luigi Longhi



La Secrétaire


Ingrid Menoud

Gland, le 20 septembre 2024
(date de parution dans la FAOV)